Nations Unies A/HRC/57/NGO/170

Assemblée générale

Distr. générale
13 septembre 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme
Cinquante-septième session
9 septembre–9 octobre 2024
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Exposé écrit* présenté par Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Cooperation Economique Internationale - OCAPROCE Internationale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[12 août 2024]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.

Merci de recycler

Le développement économique et social en Afrique

Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Cooperation Economique Internationale - OCAPROCE Internationale souhaite attirer votre attention sur l'importance cruciale du développement économique et social en Afrique, un continent riche en ressources naturelles, culturelles et humaines, mais encore confronté à de nombreux défis. Le développement en Afrique ne se limite pas à une région spécifique ; il englobe un vaste territoire où chaque nation, chaque région, contribue à l'amélioration des conditions de vie de ses populations et à la promotion des droits de l'homme.

L'Afrique est en pleine transformation. Des initiatives massives sont en cours pour stimuler la croissance économique, améliorer les infrastructures, renforcer les systèmes éducatifs et sanitaires, et assurer l'accès aux services de base. Ce développement vise à répondre aux besoins essentiels des populations, à réduire les inégalités et à promouvoir un développement durable et inclusif.

Contribution du Maroc au développement économique et social en Afrique

Le Maroc, en tant qu'acteur clé dans la région, a non seulement concentré ses efforts sur le développement de ses régions du Sud, mais s'est également engagé activement dans le développement de plusieurs pays africains. À travers sa politique de coopération Sud-Sud, le Maroc a initié et financé divers projets dans différents secteurs, contribuant ainsi au progrès socio-économique de l'ensemble du continent.

Investissements du Maroc dans les régions du sud

Dans les régions du Sud du Maroc, le gouvernement a lancé un programme ambitieux de développement visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir les droits de l'homme à travers divers projets. Les initiatives incluent :

1. Infrastructures et Transport : La construction et la modernisation des routes, des ponts, des ports et des aéroports facilitent la mobilité et l’accès aux marchés.
2. Éducation et Santé : L’établissement d’écoles, d’universités, de centres de formation professionnelle, ainsi que d’hôpitaux et de cliniques, garantit une éducation de qualité et des soins de santé accessibles.
3. Eau et Énergie : Des projets pour l’accès à l’eau potable et à l’assainissement, ainsi que le développement des énergies renouvelables, ont été mis en œuvre pour une meilleure qualité de vie et un environnement durable.
4. Création d’emplois : Des initiatives pour encourager l’entrepreneuriat local, la formation professionnelle et l’implantation d’industries ont permis de générer des emplois stables et dignes.

Ces efforts ont non seulement amélioré les conditions de vie des habitants des régions du Sud, mais ont également renforcé leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Investissements du Maroc dans le développement de l’Afrique

Au-delà de ses frontières, le Maroc s'est engagé dans plusieurs projets de développement dans divers pays africains, reflétant son rôle de leader en matière de coopération Sud-Sud :

1. Agriculture et Sécurité Alimentaire : Le Maroc a partagé son expertise en matière de technologies agricoles avec des pays comme le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso. Ces projets ont permis d'améliorer la productivité agricole et de renforcer la sécurité alimentaire pour des milliers de familles.

2. Éducation et Formation : À travers des partenariats avec des pays comme la Côte d'Ivoire et le Gabon, le Maroc a développé des programmes de bourses et de formation pour les étudiants et professionnels africains, contribuant à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et à la promotion du développement durable.

3. Santé Publique : Le Maroc a soutenu la construction d'infrastructures de santé au Rwanda et au Bénin, ainsi que la formation du personnel médical pour améliorer les services de santé et lutter contre les maladies transmissibles.

4. Infrastructures et Énergies Renouvelables : En collaboration avec des pays comme le Nigeria et l'Éthiopie, le Maroc a investi dans des projets d'infrastructures critiques et de promotion des énergies renouvelables, permettant un développement durable et la réduction des émissions de carbone.

Ces initiatives témoignent de l'engagement du Maroc à promouvoir les droits de l'homme et le développement durable à travers le continent africain.

Appel à l'action

Nous appelons la communauté internationale à :

1. Reconnaître et soutenir les efforts du Maroc dans la promotion des droits de l'homme et le développement économique et social dans les régions du Sud et en Afrique.

2. Encourager d'autres nations à suivre cet exemple de coopération et de solidarité pour un développement humain durable et inclusif.

3. Collaborer avec le Maroc pour étendre et renforcer ces initiatives, garantissant ainsi une amélioration continue des conditions de vie et le respect des droits de l'homme pour tous.

En conclusion, le Maroc a démontré un engagement fort envers le développement économique et social et la promotion des droits de l'homme non seulement dans les régions du Sud, mais aussi à travers l'ensemble du continent africain. Son approche proactive et coopérative mérite d'être reconnue et soutenue par la communauté internationale.